Placements mondiaux Sun Life

APERÇU DU FONDS

Gestion d'actifs PMSL inc.

Fonds croissance américain MFS Sun Life - série OH

28 juin 2023

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds croissance américain MFS Sun Life - série OH que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec le gestionnaire, Gestion d'actifs PMSL inc., au 1 877 344-1434 ou à info@placementsmondiauxsunlife.com, ou visitez le site www.placementsmondiauxsunlife.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	FAI : SUN01111
Date de création de la série :	(série OH) 5 août 2016
Valeur totale du fonds au 30 avril 2023 :	2 802,4 millions de dollars
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,17 %
Gestionnaire du fonds :	Gestion d'actifs PMSL inc.
Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs PMSL inc.
Sous-conseiller(s) :	MFS Gestion de placements Canada limitée; MFS Institutional Advisors, Inc.
Distributions :	Revenu et gains en capital : annuellement, en décembre
Placement minimal :	500 $ au départ, 50 $ par la suite

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a pour objectif de placement de viser la plus-value du capital en investissant surtout dans des titres de capitaux propres d'émetteurs des États-Unis qui sont réputés présenter un potentiel de croissance des bénéfices supérieur à la moyenne comparativement à d'autres sociétés. Le fonds investit principalement dans des titres américains, mais il peut également investir jusqu'à 20 % de son actif dans des titres autres qu'américains. Le fonds peut investir dans des sociétés de toute taille.

Pour les titres de série OH, le gestionnaire de portefeuille utilise des dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, afin de couvrir la quasi-totalité du risque de change. Les titres de série OH auront généralement un taux de rendement fondé sur celui des placements du fonds, à l'exclusion du rendement attribuable aux fluctuations de change par rapport au dollar canadien. La stratégie de couverture pourrait ne pas assurer une couverture parfaite du risque de change lié aux titres de série OH.

Les graphiques ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2023. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2023)

1.	Microsoft Corp.	10,3 %
2.	Apple Inc.	6,0 %
3.	Alphabet Inc., catégorie A	5,7 %
4.	Amazon.com Inc.	5,3 %
5.	MasterCard Inc., catégorie A	4,1 %
6.	NVIDIA Corp.	3,9 %
7.	Visa Inc., catégorie A	3,4 %
8.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2 %
9.	Intuit Inc.	2,2 %
10.	Boston Scientific Corp.	2,1 %
	Pourcentage total des dix principaux placements	**45,2 %**
	Nombre total de placements	**77**

Répartition des placements (au 30 avril 2023)

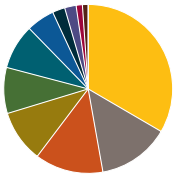

Répartition sectorielle

33,4 %	Technologies de l'information
13,8 %	Santé
13,1 %	Services financiers
10,0 %	Consommation discrétionnaire
8,8 %	Services de communications
8,6 %	Industrie
5,4 %	Matériaux
2,4 %	Consommation de base
2,2 %	Trésorerie et équivalents de trésorerie
1,2 %	Énergie
1,1 %	Immobilier
0,0 %	Autres actifs moins les passifs

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion d'actifs PMSL inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

faible	faible à moyen	**moyen**	moyen à élevé	élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer l'argent investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de série OH du fonds au cours des 6 dernières années civiles. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Ces frais réduisent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de série OH du fonds chacune des 6 dernières années civiles. La valeur de la série a diminué pendant 1 des 6 années indiquées. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

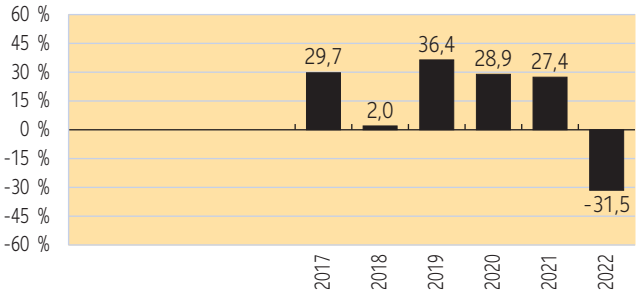

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de série OH du fonds sur 3 mois au cours des 6 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés le	Si vous aviez investi 1 000 $ au début de la période
Meilleur rendement	23,7	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour atteindre 1 237 $
Pire rendement	-19,7	30 juin 2022	Votre placement diminuerait pour atteindre 803 $

Rendement moyen

Au 30 avril 2023, une personne qui a investi 1 000 $ dans des titres de série OH du fonds depuis sa création détient 2 242 $, ce qui représente un taux de rendement annuel composé de 12,7 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- Veulent ajouter à leur portefeuille de placements un fonds d'actions américaines assorti de caractéristiques de croissance.
- Investissent à long terme.
- Peuvent tolérer un risque de placement moyen.
- Veulent réduire au minimum le risque de change par rapport au dollar canadien.

N'investissez pas dans ce fonds à moins d'être prêt à accepter la perte potentielle d'une partie de votre placement ou si vous avez un horizon de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non les titres du fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas qui si vous détenez les titres du fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série OH du fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les séries, les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a qu'une seule option d'acquisition lorsque vous souscrivez des titres de cette série.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars ($)	
Frais d'acquisition initiaux	Entre 0 % et 5 % du prix d'achat des titres que vous souscrivez	Vous paierez des frais allant de 0 $ à 50 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.	• Vous et votre représentant négociez les frais, qui peuvent représenter jusqu'à 5,0 % du coût des titres, et vous payez ces frais à la société de votre représentant au moment où vous souscrivez les titres.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2022, les frais de la série s'élevaient à 0,18 % de sa valeur, ce qui correspond approximativement à 2 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en pourcentage de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des coûts du fonds et des frais d'administration du fonds.	0,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	**0,18 %**

Renseignements sur la commission de suivi
Aucune commission de suivi n'est prélevée sur les frais de gestion à l'égard de cette série.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des titres de cette série du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de service pour la série O	Vous pouvez négocier des frais de service pour la série O, qui sont à votre charge, variant entre 0 % et 1 %, majorés des taxes applicables. Ces frais sont négociés entre vous et la société de votre représentant et sont convenus au moyen d'une entente. Si aucune entente n'est reçue, le taux des frais de service pour la série O sera de 0 %. Ces frais, majorés des taxes applicables, seront payables par vous (au moyen du rachat de titres de votre compte) à la société de votre représentant, sur une base mensuelle.
Frais pour opérations à court terme ou excessives	Si, dans les 30 jours de leur achat, vous faites racheter ou échangez des titres du fonds, Gestion d'actifs PMSL inc. pourrait vous imposer, pour le compte du fonds, des frais pour opérations à court terme ou excessives correspondant à 2,0 % de la valeur des titres rachetés ou échangés.
Pénalités pour rachat important	Si vous avez été informé que vous êtes un investisseur important et que vous souhaitez demander un rachat ou un échange sortant d'un montant de : a) 5 000 000 $ ou plus, si l'actif net total du fonds est inférieur à 100 000 000 $ et que ses titres peuvent être souscrits depuis au moins deux (2) ans; ou b) plus de 5 % de l'actif net total du fonds, si l'actif net total du fonds est supérieur ou égal à 100 000 000 $ (dans chaque cas, un « rachat important »), vous devrez payer 1 % de la valeur liquidative des titres rachetés ou échangés si vous ne donnez pas le préavis de cinq (5) jours ouvrables exigé avant d'effectuer l'opération. Si le rachat important est assujetti à la fois aux pénalités pour rachat important et aux frais pour opérations excessives ou à court terme, seuls les frais pour opérations à court terme ou excessives s'appliqueront.
Frais de gestion	Des frais de gestion vous sont imposés directement au moyen d'un rachat de titres. Les frais de gestion sont de 0,80 %.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut vous imposer des frais allant jusqu'à 2 % de la valeur des titres que vous échangez contre des titres d'un autre fonds.
Frais d'insuffisance de fonds	Gestion d'actifs PMSL inc. vous demandera des frais d'insuffisance de fonds (30 $ pour chaque effet retourné) si un chèque ou un ordre d'achat est retourné en raison d'une insuffisance de fonds dans votre compte.
Frais de messagerie ou de virement électronique	Si vous demandez que le produit d'un rachat vous soit envoyé par messagerie ou par virement électronique, Gestion d'actifs PMSL inc. pourrait vous demander de payer les frais qu'elle engagerait relativement au mode de livraison choisi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec le gestionnaire, Gestion d'actifs PMSL inc., ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion d'actifs PMSL inc.
1, rue York, bureau 3300
Toronto (Ontario) M5J 0B6

Numéro sans frais : 1 877 344-1434
Courriel : info@placementsmondiauxsunlife.com
Site Web : www.placementsmondiauxsunlife.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, qui est accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.